

Première partie

L'évolution démographique récente en France métropolitaine*

Évolution générale et structure par âge de la population

Au 1^{er} janvier 2003, la population totale de la France est estimée à 61 387 000 habitants (Doisneau, 2003). Si l'on se restreint à la France métropolitaine, l'effectif s'élève à 59 626 000 habitants, soit 288 000 de plus que l'an dernier (Insee, 2003), ce qui représente un taux d'accroissement de 4,8 ‰, en baisse de 0,3 point par rapport à 2001 (tableau 1)⁽¹⁾. Le solde migratoire étant estimé en légère hausse, cette baisse n'est imputable qu'au fléchissement de l'accroissement naturel. En effet, d'après les estimations provisoires de l'Insee, le nombre de naissances a légèrement diminué en 2002 (763 000, soit 8 000 de moins qu'en 2001), tandis que le nombre de décès augmentait un peu (540 000, soit 9 000 de plus qu'en 2001), dégageant un solde naturel de 223 000 personnes ; le taux d'accroissement naturel est ainsi retombé de 4 ‰ en 2001 à 3,7 ‰ en 2002.

Malgré tout, ce taux reste l'un des plus élevés de l'Union européenne (Eurostat, 2003) : si l'on excepte l'Irlande, dont l'accroissement naturel est très fort (près de 8 ‰), seuls les Pays-Bas (3,7 ‰) et le Luxembourg (3,6 ‰) sont proches de la France sur ce point. Partout ailleurs, l'accroissement naturel atteint au mieux environ 1 ‰ (Danemark, Espagne, Finlande, Royaume-Uni), quand il n'est pas négatif (Grèce, Italie et surtout Allemagne). Au contraire, avec un taux d'accroissement migratoire estimé à un peu plus de 1 ‰ en 2002, la France est au niveau le plus bas en Europe avec la Finlande, tandis que l'Irlande, le Portugal, le Luxembourg et l'Espagne ont des taux 5 à 9 fois plus élevés⁽²⁾ ; c'est en Espagne et en Allemagne que les soldes migratoires seraient les plus importants en valeur absolue, supérieurs à 220 000 personnes en 2002 (Eurostat, 2003).

* Texte rédigé par France PRIoux, et paru également dans *Population*, 58(4-5), p. 589-622.

(1) Les tableaux 1 à 14 figurent en annexe.

(2) Les mouvements migratoires sont enregistrés de façon très inégale en Europe, et certains chiffres cités sont des estimations.

gressive des « classes creuses » nées durant la première guerre mondiale va encore accélérer cette tendance et, dans moins de vingt ans, plus d'une personne sur dix appartiendra à ce dernier groupe d'âges (Brutel et Omalek, 2003). Ainsi, le solde du mouvement naturel est-il appelé à décroître progressivement dans les prochaines années, du fait de l'évolution de la structure par âge de la population, qui provoquera à la fois une augmentation des décès et une diminution des naissances, puisque l'ensemble des générations nées depuis la fin du *baby-boom* seront alors parvenues aux âges féconds.

L'immigration de 1994 à 2001⁽³⁾

À partir des mêmes sources et des mêmes méthodes de calcul, l'Ined poursuit son observation des flux d'entrées d'étrangers en 2000-2001, en s'appuyant principalement sur la comptabilité des premières autorisations de séjour d'au moins un an, suivant en cela les recommandations de l'Onu pour l'harmonisation des statistiques migratoires (Thierry, 2001).

Après une baisse entre 1994 et 1995, années au cours desquelles 120 000 et 106 000 étrangers avaient respectivement été admis à séjourner régulièrement, puis une stabilisation en 1996, le nombre de « titres »⁽⁴⁾ délivrés a augmenté en 1997 (127 000) et surtout en 1998 (156 000) (tableau 3). La fin de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997-1998 a entraîné une légère baisse du nombre d'étrangers admis au séjour en 1999 (145 000), qui s'est de nouveau redressé en 2000 (160 000) et plus vivement encore en 2001 (183 000). Les niveaux atteints en 2000 et 2001 dépassent ainsi le chiffre de 1998, année durant laquelle un grand nombre d'étrangers ont été régularisés.

La majorité des étrangers admis au séjour une année donnée déclarent être arrivés en France au cours de cette même année, soit une proportion d'environ 70 % qui est stable dans le temps. L'accroissement continu depuis 1996 des autorisations de séjour délivrées à des étrangers arrivés dans l'année est donc significatif d'une réelle évolution des flux migratoires : ce nombre a augmenté de moitié, passant de 75 000 en 1996 à 113 000 en 2000 ; il a atteint 128 000 en 2001.

Le nombre des titres délivrés à des étrangers originaires des pays de l'Espace économique européen (EEE)⁽⁵⁾, qui bénéficient de la liberté de circulation, est stable autour de 43 000 depuis plusieurs années. L'augmentation globale de l'immigration repose donc sur l'évolution du flux

⁽³⁾ L'auteure remercie Xavier Thierry (Ined) qui lui a communiqué les données statistiques et les éléments nécessaires à cette partie de la chronique.

⁽⁴⁾ Dans la suite du texte, nous employons ce terme pour désigner l'ensemble des étrangers admis au séjour, bien que les mineurs inclus dans ce compte ne soient pas tenus de disposer d'un titre de séjour.

⁽⁵⁾ L'Espace économique européen comprend les États membres de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

d'étrangers ressortissants de pays tiers, qui a crû de 14,5 % en 2000 et de 19,6 % en 2001. D'année en année, ce dernier représente une part sans cesse croissante du total des entrées, en raison partiellement d'un possible sous-enregistrement des entrées d'étrangers venus des pays de l'EEE, notamment étudiants. Le flux d'étudiants en provenance du reste de monde a quant à lui fortement progressé, passant de 25 000 en 1999 à 43 000 en 2001. C'est, de tous les motifs de délivrance des titres de séjour, la hausse la plus spectaculaire au cours de ces deux dernières années. L'immigration des pays tiers est aussi fortement soutenue par les entrées d'étrangers ayant des liens familiaux avec des ressortissants français, entrées dont le nombre surpasse aujourd'hui largement celui des personnes venant rejoindre un étranger déjà résident.

L'évolution des motifs d'admission des étrangers des pays tiers s'accompagne d'un rééquilibrage entre les sexes : alors que l'on comptait 116 femmes pour 100 hommes parmi l'ensemble des originaires d'un pays tiers en 1994, cette prédominance numérique a complètement disparu au cours de la période 2000-2001. Parallèlement, la part des célibataires s'élève au fil des années : elle est passée de 43,6 % en 1994 à 46,3 % en 2001 parmi les ressortissants des pays non-membres de l'EEE.

L'Afrique conforte sa place, avec 43,1 % du total des entrées en 2001 (37,2 % en 1999), suivie de l'Europe (respectivement 35 % et 42,1 %). Les Maghrébins forment toujours les deux tiers de l'immigration africaine. La progression importante des entrées de Marocains et d'Algériens ces dernières années a consolidé leurs positions respectives aux premier et deuxième rangs du classement par pays d'origine. Certains courants intérieurs à l'Union européenne, tels que ceux venus du Royaume-Uni et du Portugal, restent en bonne place (respectivement 3^e et 5^e en 2001). L'Allemagne, qui figurait jusqu'en 2000 dans les trois premiers pays d'origine, a décroché en 2000-2001 et n'est plus qu'au septième rang. À l'inverse, les ressortissants chinois émergent dans ce classement, en passant de la 12^e à la 6^e place entre 1999 et 2001.

La fécondité

La fécondité annuelle à son niveau le plus élevé depuis vingt ans

C'est bien en l'an 2000 que les naissances ont été les plus nombreuses depuis 1982 (774 800 naissances). En 2001, leur nombre a légèrement fléchi (770 900), et plus nettement encore en 2002, puisque l'estimation provisoire de l'Insee se situe à 763 500 naissances⁽⁶⁾. Toutefois, en raison de la diminution progressive de l'effectif des femmes d'âge

⁽⁶⁾ En 2000 et en 2001, les estimations provisoires de l'Insee s'établissaient respectivement à 778 900 et 774 800 naissances, soit 4 100 et 3 900 de plus que les chiffres définitifs.

fécond, c'est en 2001 que l'indicateur conjoncturel de fécondité a atteint son maximum, avec 1,89 enfant par femme, les années 2000 et 2002 se situant à un niveau très proche (1,88) et très largement supérieur à celui de 1999 (1,79) (tableau 4). Les années 2000 à 2002 se caractérisent donc par la fécondité la plus élevée depuis le début des années 1980.

La fécondité annuelle en France se maintient ainsi au deuxième rang en Europe, derrière l'Irlande qui confirme largement sa première place en 2001 avec une forte hausse de son indicateur (1,97 enfant par femme) (tableau 6). En revanche, la fécondité norvégienne, la plus proche de celle de la France ces dernières années, est tombé à 1,78 en 2001. Les pays méditerranéens (Espagne, Grèce, Italie) demeurent les moins féconds, avec des indicateurs inférieurs à 1,3 enfant par femme, et sont rejoints par l'Autriche en 2001 (1,31); la fécondité allemande remonte depuis deux ans et se rapproche de celles de la Suisse et du Portugal qui ont fortement chuté en 2001, pour s'établir respectivement à 1,41 et 1,46 enfant par femme. La fécondité suédoise se redresse également et se rapproche maintenant de celle du Royaume-Uni qui continue à diminuer (environ 1,6). Enfin, le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas se situent un peu plus haut, avec des indicateurs conjoncturels légèrement supérieurs à 1,7 enfant par femme.

En France, contrairement à ce que l'on observait les années précédentes, c'est à tous les âges que la fécondité a augmenté en 2000. Jusque-là en effet, c'était essentiellement grâce aux femmes âgées d'au moins 28 ans que l'indicateur conjoncturel avait pu se redresser progressivement (tableau 4). Depuis quelques années cependant, la fécondité des femmes de moins de 28 ans ne baissait plus guère, ou augmentait même très légèrement à certains âges. En 2000, alors que la hausse s'est encore accentuée chez les femmes les plus âgées, elle a été si forte chez les femmes de moins de 30 ans que ces dernières sont responsables de 45 % de l'augmentation totale de l'indicateur (tableau A). La progression s'est poursuivie en 2001 chez les femmes les plus jeunes et les plus âgées (moins de 25 ans et 35 ans ou plus), mais elle a marqué une pause à 30-34 ans, tandis

TABLEAU A. – ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ PAR GROUPE D'ÂGES DEPUIS 1997
(POUR 1 000 FEMMES)

Âge atteint	Somme des taux de fécondité par âge						Variation absolue				
	1997	1998	1999	2000	2001	2002*	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002*
Moins de 20 ans	35	35	37	40	42	41	+0	+2	+3	+2	-1
20-24 ans	265	263	269	281	287	280	-2	+6	+12	+6	-7
25-29 ans	641	646	645	667	659	655	+5	-1	+22	-8	-4
30-34 ans	524	544	556	586	586	588	+20	+12	+30	+0	+2
35-39 ans	214	226	235	250	256	261	+12	+9	+15	+6	+5
40 ans ou plus	47	50	52	56	58	59	+3	+2	+4	+2	+1
Total	1 726	1 764	1 793	1 880	1 888	1 884	+38	+30	+87	+8	-4

* Provisoire.
Source : Insee.

que la fécondité a reculé à 25-29 ans. En 2002, d'après les taux provisoires⁽⁷⁾, l'évolution selon l'âge retrouve un cours plus habituel : léger recul de la fécondité en dessous de 30 ans, hausse très modérée au-delà de cet âge. Ainsi, il est possible qu'à l'occasion de l'an 2000, certains couples aient choisi de concrétiser un désir d'enfant, anticipant légèrement une conception qui aurait abouti à une naissance en 2001 ou 2002.

Une hausse très marquée des premières naissances

Depuis 1998, la statistique des naissances par rang biologique est publiée par l'Insee⁽⁸⁾ (Beaumel *et al.*, 2003); on peut ainsi calculer des taux de fécondité par âge et rang de naissance, et proposer une nouvelle décomposition de l'indicateur conjoncturel de fécondité. Malheureusement, il semble que l'enregistrement du rang des naissances dans la vie de la mère ne soit toujours pas satisfaisant, et conduise à une surestimation très importante des naissances de premier rang, au détriment des naissances des rangs suivants⁽⁹⁾. Nous proposons donc une estimation corrigée de la fécondité par rang, qui tient compte à la fois des données de l'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 et de l'évolution récente enregistrée par les statistiques de l'état civil⁽¹⁰⁾ (tableau B).

La nouvelle décomposition par rang de l'indicateur conjoncturel permet de mieux analyser l'évolution récente de la fécondité. On s'aperçoit ainsi que seule la fécondité de premier rang serait responsable de la hausse récente de la fécondité : la fécondité de rang 2 aurait même légèrement fléchi, tandis que celle des rangs 3 et plus se stabilisait à environ 0,4 enfant par femme. Est-il possible que seule la fécondité de premier rang se soit relevée ces dernières années ?

⁽⁷⁾ L'auteur remercie Lionel Doisneau, de la Division des enquêtes et études démographiques de l'Insee, de lui avoir procuré les taux provisoires de fécondité et de nuptialité de l'année 2002, ainsi que les données définitives de l'année 2001 avant la publication de la *Situation démographique*.

⁽⁸⁾ Jusque-là, bien que le bulletin d'enregistrement des naissances ait été modifié en 1989, seule était publiée la statistique des naissances légitimes classées selon leur rang dans le mariage en cours, car le relevé du rang des naissances dans la vie de la mère n'était pas satisfaisant.

⁽⁹⁾ Cette surestimation est due au classement, parmi les premières naissances de la mère, des premières naissances issues d'unions qui font suite à une première union féconde (ou à une naissance hors union). En effet, beaucoup de mairies continuent à se baser sur le livret de famille pour remplir le formulaire de l'Insee; or, celui-ci est propre à chaque union.

⁽¹⁰⁾ Nous avons corrigé les taux de fécondité par groupe d'âges et par rang à partir de la répartition de la fécondité selon le rang de naissance au sein de chaque groupe d'âges. Pour estimer cette répartition en 1998, nous avons prolongé les tendances observées à partir de l'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 pour la période 1980-1997 (pourcentages lissés sur 3 ou 5 ans); pour les années 1999 à 2001, nous avons fait évoluer la répartition obtenue pour 1998 comme celle des statistiques de l'état civil. Nous supposons ainsi que le biais de ces statistiques n'a pas augmenté en quatre ans. On a en effet peu de raisons de penser que le recueil du rang de naissance se soit dégradé au cours des années récentes.

TABLEAU B. – DÉCOMPOSITION PAR RANG DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ (NOMBRE D'ENFANTS POUR 1 000 FEMMES)

Année	Rang 1		Rang 2		Rangs 3 et +		Ensemble	
	EHF	État civil	EHF	État civil	EHF	État civil	EHF	État civil
1990	731		568		462		1 761	1 778
1991	746		578		436		1 760	1 770
1992	732		577		409		1 718	1 733
1993	708		589		389		1 686	1 660
1994	688		594		386		1 668	1 663
1995	692		621		390		1 703	1 713
1996	703		631		397		1 731	1 733
1997	735		643		397		1 774	1 726
1998	736	884	625	560	402	319	1 764	1 764
1999	778	929	622	557	393	307	1 793	1 793
2000	839	998	636	568	405	315	1 880	1 880
2001	885	1 045	614	545	389	298	1 888	1 888

Sources : EHF (enquête Étude de l'histoire familiale de 1999, Insee-Ined) : jusqu'en 1997, données communiquées par L. Toulemon (Ined); 1998-2001 : estimations de F. Prioux d'après EHF et les statistiques de l'état civil; État civil : calculé par l'auteur à partir des statistiques publiées par l'Insee (*Situation démographique*, années 1998 à 2001).

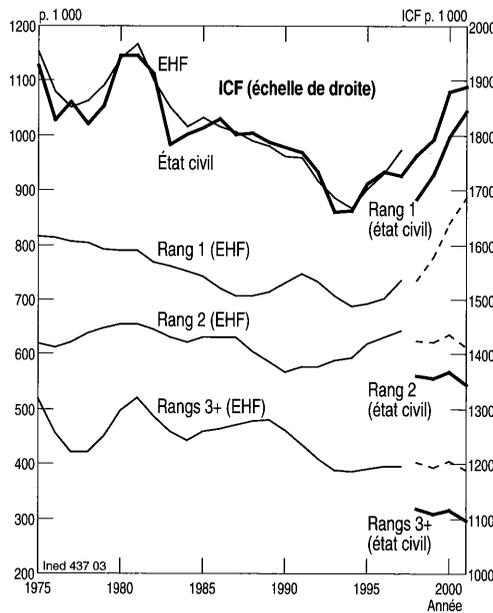


Figure 2. – Décomposition par rang de l'indicateur conjoncturel de fécondité (nombre d'enfants pour 1 000 femmes)

Sources : voir tableau B.

L'examen du passé nous montre que les composantes de la fécondité par rang de naissance évoluent assez rarement de façon parallèle, et que la baisse de l'indicateur global masque parfois des remontées de la fécondité pour certains rangs (figure 2). Ainsi, entre 1975 et 1985, alors que la fécondité de premier rang a baissé très régulièrement, les fluctuations de l'indicateur conjoncturel sont essentiellement dues à la fécondité des rangs 3 et au-delà; entre 1986 et 1991, la reprise de la fécondité aux rangs élevés, puis celle des premières naissances, ont à peine freiné la tendance à la baisse de l'indicateur global; entre 1991 et 1994, ce sont les mêmes rangs qui précipitent la baisse, tandis que la reprise de la fécondité de rang 2 passe inaperçue. Il est donc tout à fait vraisemblable que la hausse actuelle de la fé-

condité ne concerne que les premières naissances; de plus, l'indicateur conjoncturel des premières naissances retrouve ainsi tout juste en 2001 un niveau comparable à la descendance de premier rang dans les générations (88 naissances pour 100 femmes). Cette remontée signifie simplement que la longue période de retardement des premières maternités, qui a débuté dans les années 1970, touche probablement à sa fin.

La descendance des générations

Trois années de fécondité relativement élevée ne suffisent pas pour infléchir notablement la baisse de la descendance finale des générations (tableau 5). La projection tendancielle conduit même à des descendes finales plutôt inférieures à celles que nous estimions l'an dernier pour les générations 1964 à 1969 (Prioux, 2002), car la tendance au relèvement de la fécondité aux âges élevés s'est atténuée ces dernières années. En effet, entre 1999 et 2002, la fécondité des femmes de 30 ans ou plus a moins augmenté qu'au cours des trois années précédentes : la hausse totale de la fécondité à ces âges représente l'équivalent de 6,5 naissances pour 100 femmes, contre 7,2 au cours de la période 1996-1999, et ce fléchissement est entièrement dû aux femmes de 30-34 ans, âges auxquels il est particulièrement important que la fécondité augmente pour compenser la baisse de la fécondité aux jeunes âges. Malgré la prise en compte de l'ensemble de la période 1997-2002 dans la projection tendancielle⁽¹¹⁾, la descendance finale tombe donc très rapidement de 2,12 enfants par femme dans la génération 1960 à 2,03 dans la génération 1965, et elle pourrait passer sous le seuil de 2 enfants par femme dès la génération 1969. Il est donc maintenant certain que la descendance finale des femmes nées dans les années 1960 sera en France inférieure à celle de la Norvège (tableau 7).

La nuptialité et les Pacs

Moins de 300000 mariages en 2000

Finalement, et contrairement à ce que nous écrivions l'an dernier (Prioux, 2002), d'après les chiffres définitifs fournis par l'Insee, le nombre de mariages célébrés en France métropolitaine ces dernières années n'a jamais dépassé 300 000 : après avoir culminé à 297 900 en 2000, il est retombé à 288 300 en 2001, et ne s'élèverait plus qu'à 279 900 en 2002 (estimation provisoire)⁽¹²⁾. La reprise de la nuptialité est donc un peu moins forte qu'annoncé, et les indicateurs conjoncturels de primo-nuptialité ont été légèrement revus à la baisse (tableau 9).

⁽¹¹⁾ Une projection basée sur la tendance des trois dernières années (2000-2002) conduit à des descendes plus faibles car après la forte hausse de 2000, la reprise s'est nettement infléchie en 2001 et 2002.

La hausse de la nuptialité en 2000 n'en est pas moins avérée. Cette augmentation présente d'ailleurs quelques ressemblances avec celle qui avait été observée en 1996 – lorsqu'une modification de la législation fiscale avait incité des couples avec enfant(s) à légaliser leur union pour payer moins d'impôts –, bien que son ampleur soit nettement moindre (+ 4,1 %, contre + 10 % en 1996) : comme en 1996, la hausse concerne plus particulièrement les couples avec enfant(s) (+ 10,4 % en 2000), surtout ceux qui en ont au moins deux (+ 16 %), et elle est un peu plus forte pour les couples dans lesquels au moins un époux a déjà été marié (+ 8 %) que pour les mariages de deux célibataires (+ 3 %). En 2001, ce sont les mariages de non-célibataires et les mariages de couples ayant déjà des enfants qui baissent le plus : il y a donc bien eu un léger « effet an 2000 » pour les mariages, un certain nombre de couples ayant choisi de débiter le nouveau millénaire en légalisant une union déjà ancienne.

Les mariages mixtes et les mariages entre étrangers soutiennent la nuptialité

Le nombre total de mariages a diminué en 2001 (- 3,2 %) mais la baisse aurait sans doute été plus nette si les mariages impliquant au moins un conjoint de nationalité étrangère n'avaient pas beaucoup augmenté ces dernières années, notamment en 2001. Depuis 1998 en effet, les mariages dans lesquels l'un au moins des conjoints est étranger sont en progression, et en particulier les mariages mixtes, si bien qu'en 2001, près d'un mariage sur six (16,3 % exactement) impliquait au moins un époux de nationalité étrangère (figure 3). Il s'agit à 85 % de mariages mixtes, dont la majorité sont habituellement conclus entre une Française et un étranger⁽¹³⁾; mais les mariages de Français avec une étrangère sont aujourd'hui à peine moins nombreux : en 2001, on en dénombrait respectivement 22 400 et 17 400.

(12) Depuis quelques années, en raison de la modification du mode de transmission des données d'état civil enregistrées dans les mairies, l'Insee éprouve quelques difficultés pour recueillir l'ensemble des bulletins d'état civil, et doit ainsi procéder à des redressements, en particulier pour les mariages (Insee, BMS n° 6-2003, page 6). Par ailleurs, la qualité des données mensuelles d'état civil recueillies par l'enquête Villes semble également se détériorer, car depuis plusieurs années, les nombres provisoires annoncés par l'Insee dans son bilan de fin d'année sont largement supérieurs (surtout pour les mariages) aux nombres définitifs finalement publiés.

(13) Traditionnellement, les mariages sont plus souvent célébrés dans le pays ou la région d'origine de l'épouse.

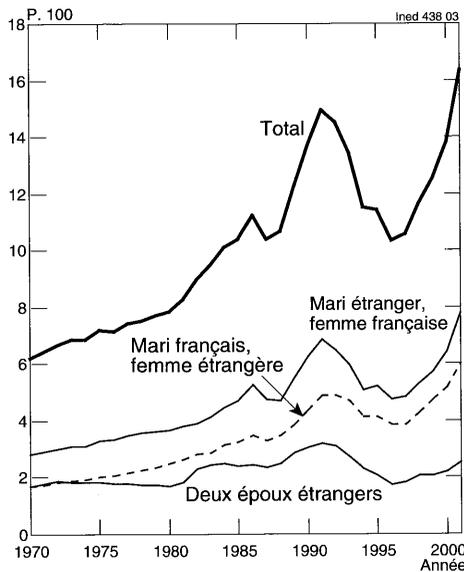


Figure 3.—Évolution de la proportion de mariages dans lesquels l'un au moins des conjoints est étranger (pour 100 mariages)

Source : Insee, état civil.

Les étrangers ayant épousé une Française en 2001 sont principalement Algériens (24 %), Marocains (19,2 %) et Tunisiens (9,5 %) : au total, plus de la moitié (52,7 %) sont donc ressortissants des pays du Maghreb. La nationalité des femmes étrangères ayant épousé un Français est beaucoup plus diversifiée, mais les Algériennes (14,9 %) et les Marocaines (11,9 %) sont aussi les plus nombreuses. Les Portugaises viennent en troisième position (4,5 %), car bien peu de Français épousent des Tunisiennes en France.

Cette augmentation des mariages mixtes en France peut être mise en parallèle avec celle des mariages mixtes célébrés à l'étranger (Thierry, 2001, p. 434-435). Ces mariages sont à la fois la conséquence des courants migratoires passés, et l'une des causes des migrations récentes.

Hausse des Pacs en 2002 et 2003

Un peu plus de 87 700 contrats de Pacs (pactes civils de solidarité) ont été signés devant les tribunaux de France métropolitaine entre novembre 1999 et juin 2003. Après avoir un peu fléchi en 2001, le nombre de Pacs a augmenté de près de 30 % en 2002, et les deux premiers trimestres de 2003 indiquent une poursuite de la hausse (tableau C). Le succès du Pacs va donc croissant, et sa saisonnalité se confirme, avec une attraction particulière pour le premier et le dernier trimestres de l'année, soit l'inverse de celle des mariages (Ruelland et Tonnerre, 2002).

La création du Pacs en 1999 a-t-elle nui aux mariages ? Difficile de le prouver, quand les statistiques ne donnent aucune information sur l'âge et le sexe des partenaires. Mais après le tassement de 2001, l'augmentation rapide du nombre de Pacs signés en 2002 et au cours des premiers mois de 2003 suggère que celui-ci rencontre aujourd'hui de plus en plus de succès auprès des couples hétérosexuels. En effet, si l'on ne connaît pas le nombre exact de couples homosexuels, on sait qu'il est très faible comparé à celui des couples non mariés hétérosexuels. D'après la dernière enquête Emploi de l'Insee, 2,7 millions de femmes vivaient en couple non marié en

mars 2002. Le stock de couples non mariés représente donc un réservoir considérable pour le Pacs, d'autant qu'il est alimenté chaque année par au moins 450 000 nouvelles unions⁽¹⁴⁾ (Beaumel *et al.*, 1999). Au contraire, il est fort probable que le nombre de couples homosexuels susceptibles de se pacser ait rapidement diminué, car même si de nouveaux couples se forment chaque année, leur nombre est loin d'être comparable à celui des couples hétérosexuels. Et il est à peu près certain que ce type de contrat, fortement réclamé par la communauté homosexuelle, a rencontré dès son début un succès relativement fort auprès de celle-ci. Deux arguments vont dans ce sens. D'une part, aux Pays-Bas, pays pour lequel on dispose de l'information sur le sexe des partenaires, après l'instauration d'un « partenariat enregistré » s'adressant également aux deux types d'unions, le succès a été dans un premier temps nettement plus fort pour les couples homosexuels (Festy, 2001). D'autre part, en France, où l'on sait qu'une importante communauté homosexuelle vit à Paris, le nombre de Pacs signés dans cette ville n'a pas suivi la même évolution que dans le reste du pays : le nombre de Pacs y a atteint son maximum dans les tout premiers mois (dernier trimestre 1999, au cours d'un mois et demi seulement d'application), alors que partout ailleurs, c'est au premier trimestre 2003 que le maximum s'observe. Ainsi la part des contrats signés à Paris a-t-elle diminué de moitié depuis 1999 (dernière ligne du tableau C).

TABLEAU C. – NOMBRE TRIMESTRIEL DE PACS ENREGISTRÉS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Trimestre	Année				
	1999	2000	2001	2002	2003
1 ^{er}	–	7 661	7 233	8 190	9 509
2 ^e	–	4 333	3 437	4 423	5 579
3 ^e	–	3 762	2 981	4 852	n.d.
4 ^e	6 139	6 352	5 759	7 514	n.d.
Total	6 139	22 108	19 410	24 979	15 088
Dont Paris	891	2 095	1 611	1 937	1 124
	(14,5 %)	(9,5 %)	(8,3 %)	(7,8 %)	(7,4 %)

Source : ministère de la Justice, DSSED.

(14) Mais les ruptures d'unions et les mariages viennent en déduction, ce qui explique que le stock de couples non mariés n'augmente pas de 450 000 par an, mais nettement moins vite.

Nuptialité des célibataires et remariages des divorcés

Après un maximum en 2000, les indicateurs conjoncturels de mariages des célibataires ont légèrement diminué en 2001 et 2002. D'après les données provisoires, les indicateurs féminins pour 2002 s'établissent à 58 premiers mariages pour 100 femmes (somme des taux) et 65 pour 100 (synthèse des quotients) ⁽¹⁵⁾, alors qu'ils atteignaient respectivement 60 et 68 en 2000 (tableau 9); les indicateurs masculins suivent la même évolution, avec des valeurs très légèrement inférieures (deux ou trois points de moins). On retrouve ainsi les niveaux observés en 1998 ou 1999. L'effet millénaire est encore plus net pour les remariages de divorcés : l'indicateur retombe en 2001 à 43 mariages pour 100 hommes divorcés, et 41 pour 100 femmes, après avoir atteint respectivement 47 et 45 pour 100 en 2000 (figure 4). Plus encore que les premiers mariages, les remariages semblent susceptibles de fluctuer au gré des opportunités ou des événements (modification de la fiscalité en 1996, an 2000), et aucune tendance durable à la remontée des indicateurs ne se dessine.

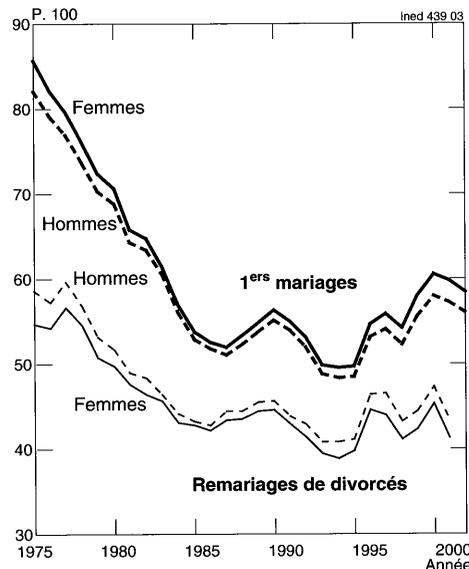


Figure 4. – Évolution des indicateurs conjoncturels de premiers mariages (somme des taux par âge) et de remariages de divorcés (somme des taux par durée écoulée depuis le divorce), pour 100 hommes ou pour 100 femmes

Source : Insee, état civil, et ministère de la Justice.

(15) Les taux de primo-nuptialité par âge, dont le premier indicateur est la somme, rapportent les premiers mariages à chaque âge à l'ensemble des personnes de la génération concernée, quel que soit leur état matrimonial. Leur somme pourrait s'interpréter directement comme la fréquence des premiers mariages dans une génération, si le calendrier de la nuptialité était invariable. Mais lorsque l'âge au mariage augmente, la valeur de cette somme peut être nettement inférieure à l'intensité de la nuptialité des générations. Dans le second indicateur, les quotients à chaque âge sont calculés en rapportant les premiers mariages aux seules personnes soumises au risque : les célibataires; dans la synthèse, on fait parcourir à une génération fictive les probabilités de mariage à chaque âge, pour obtenir un nombre moyen de mariages par personne. Si aucune relation simple ne peut être établie avec l'intensité des premiers mariages d'une génération, les variations de cet indice peuvent s'interpréter comme une synthèse de l'évolution du risque de se marier pour les célibataires.

La tendance à la reprise de la nuptialité des célibataires depuis 1995 n'a que très légèrement infléchi la chute de la fréquence des mariages dans les générations : la proportion de personnes non célibataires à l'âge de 50 ans devrait continuer à diminuer d'un point par génération, pour s'établir à 68 % chez les hommes nés en 1967 et 71 % chez les femmes nées en 1969, tandis que l'âge moyen au premier mariage continue à s'accroître très rapidement (tableau 10). Ces projections, basées sur une stabilisation des comportements aux âges non observés⁽¹⁶⁾, pourraient être revues à la baisse si les probabilités de mariage diminuaient de nouveau à ces âges.

Les divorces

Légère baisse des divorces

Après 1995, le nombre de divorces prononcés chaque année a eu tendance à diminuer : en 2001, 112 600 divorces ont été prononcés par les tribunaux (divorces directs et conversions de séparations de corps), soit 1 400 de moins qu'en 2000 et 6 600 de moins qu'en 1995, année où ce nombre a culminé à 119 200 (tableau 9). Cependant, la baisse de l'indicateur conjoncturel de divortialité est moins nette, car en dépit du relèvement récent de la nuptialité, le nombre de mariages soumis au risque continue à baisser. Cet indicateur s'établit ainsi à 37,9 divorces pour 100 mariages en 2001, contre 38,2 en 2000 (comme en 1995), après avoir atteint un maximum de 38,9 en 1999.

Cette relative stabilité de l'indicateur résulte de mouvements contradictoires : après avoir nettement diminué entre 1995 et 1998, la probabilité de divorcer⁽¹⁷⁾ au cours des cinq premières années de mariage augmente à nouveau depuis trois ans⁽¹⁸⁾ (figure 5). Une légère baisse ou une stabilité se dessinent au contraire ces dernières années pour toutes les durées de mariage comprises entre 5 et 30 ans, et en particulier entre 5 et 10 ans ; enfin, la probabilité de divorcer continue à augmenter aux durées de mariage les plus longues (30 ans et plus). Contrairement à ce qu'on observait au cours des années 1986-1989, alors que les risques de divorce avaient cessé d'augmenter entre 5 et 20 ans de mariage uniquement, la pause des années récentes concerne toutes les durées de mariage, sauf les durées très élevées. Il se pourrait ainsi que la hausse ininterrompue de la fréquence des divorces depuis la fin des années 1960 arrive enfin à son terme.

(16) Stabilisation des quotients de nuptialité moyens de la période 1998-2002.

(17) C'est par commodité de langage que nous employons ce terme, car les « quotients » de divortialité que nous avons calculés ne tiennent pas compte des veuvages et des migrations : en toute rigueur, on devrait d'un côté déduire de l'effectif des personnes soumises au risque les veufs et les personnes qui émigrent à l'étranger ; de l'autre, on devrait tenir compte des personnes qui se sont mariées à l'étranger. Plus la durée de mariage s'élève, plus les probabilités de divorce sont sous-estimées.

(18) Le relèvement récent du quotient de divortialité au cours des cinq premières années de mariage pourrait être un artefact statistique dû à une légère sous-évaluation des mariages depuis 1997.

*Les risques de divorce
se stabilisent dans les promotions de mariages*

L'évolution des quotients de divortialité par durée de mariage au sein des promotions successives illustre bien cette nouvelle tendance à la stabilisation des risques de divorce (figure 6). Entre les promotions de mariage 1960, 1965 et 1970, la hausse des probabilités de divorce s'est produite à toutes les durées, et les quotients continuent à augmenter d'une promotion à l'autre, même aux durées les plus longues. Dans les promotions suivantes, la divortialité a continué à progresser aux premières durées de mariage, mais les courbes s'entremêlent ensuite, et à partir de certaines durées de mariage, les risques de divorce de chaque promotion de mariage rejoignent ceux de la promotion formée cinq ans plus tôt. Enfin, dans la promotion 1995, les risques aux premières durées sont un peu plus faibles que dans la promotion 1990. Ainsi, c'est progressivement autour de la cinquantième année de mariage que se sont concentrés les risques les plus forts dans les dernières promotions. Néanmoins, les couples encore intacts après dix ou quinze ans de mariage ont des probabilités de rupture qui demeurent nettement supérieures à celles des couples mariés dans les années 1960.

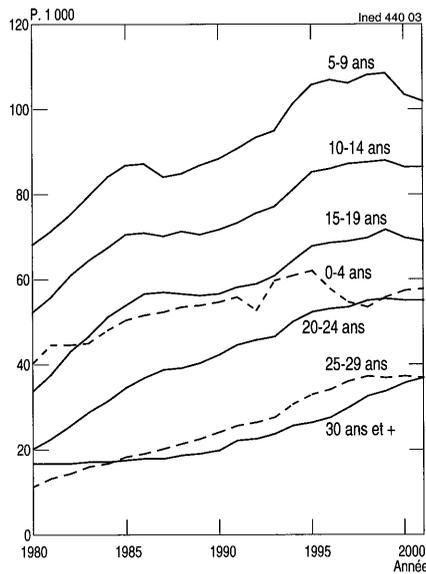


Figure 5.—Évolution des quotients de divortialité pour certaines durées de mariage depuis 1980 (p. 1 000)

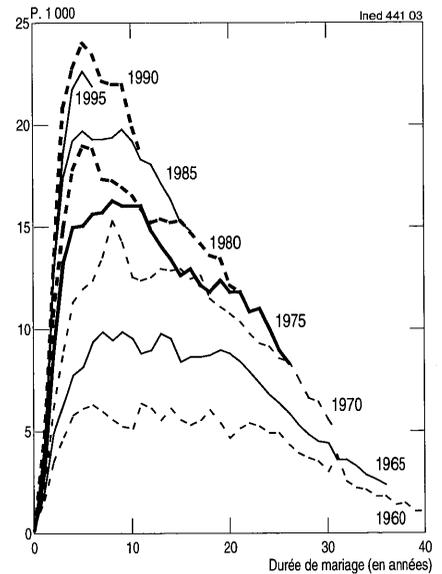


Figure 6.— Quotients de divortialité par durée de mariage dans les promotions 1960 à 1995 (p. 1 000)

Sources : ministère de la Justice et Insee.

On peut s'appuyer sur une hypothèse de stabilisation des quotients, dans les promotions 1975 et suivantes, pour proposer une projection de la fréquence finale des divorces dans les promotions 1960 à 1990 (tableau D). Pour les promotions anciennes (1960-1970), la projection suppose néanmoins que la hausse des quotients à 30 ans de mariage et au-delà va se poursuivre encore quelques années. Après avoir doublé entre la promotion des mariages de 1960 (16 % de divorces) et celle de 1975 (32 %), la fréquence des divorces augmente beaucoup moins vite dans les promotions suivantes, et pourrait ne pas dépasser 38 % dans la promotion 1990, si les comportements observés ces dernières années se pérennisaient. Près de la moitié des divorces de la promotion 1960 concernent des couples mariés depuis au moins seize ans (durée médiane : 15,7 ans exactement) ; dans la promotion 1990, c'est dès onze ans de mariage que la moitié des divorces auraient déjà été prononcés. La baisse de la durée moyenne de mariage au moment du divorce est un autre indicateur de la concentration croissante des risques de divorce sur les premières durées de mariage.

TABLEAU D. – ESTIMATION⁽¹⁾ DE LA PROPORTION FINALE DE MARIAGES ROMPUS PAR DIVORCE DANS LES PROMOTIONS 1960 À 1990

Année de mariage	Divorces pour 100 mariages	Durée des mariages rompus (en années)	
		Moyenne	Médiane
1960	16,1	17,4	15,7
1965	22,8	16,6	15,0
1970	29,3	15,8	14,2
1975	32,2	14,9	13,0
1980	34,4	14,4	12,5
1985	36,1	13,9	11,9
1990	37,7	13,3	11,0

(1) Sous l'hypothèse de stabilisation des quotients de divortialité dans les promotions 1975 et suivantes et de poursuite de la hausse aux durées élevées dans les promotions plus anciennes.
Source : estimations de l'auteur d'après les statistiques du ministère de la Justice et de l'Insee.

La mortalité

Malgré la légère augmentation des décès en 2002, l'espérance de vie des hommes à la naissance aurait poursuivi sa progression pour atteindre 75,6 ans d'après les données provisoires, tandis que celle des femmes s'établirait à 82,9 ans comme en 2001 (tableau 11). La table de mortalité définitive de l'année 2001 confirme la poursuite de la tendance au rapprochement des durées de vie moyennes des hommes et des femmes : l'écart entre les deux n'est plus que de 7,4 ans, après avoir culminé à 8,2 ans dans les années 1986-1988. Malgré ce rapprochement, c'est en France que cet écart demeure le plus élevé en Europe occidentale (tableau 12). La durée de vie moyenne des Françaises reste en effet en 2001 la plus longue de l'Union européenne, juste derrière celle des Suissesses en Europe

(83 ans); partout sauf au Danemark et en Irlande, les femmes peuvent espérer vivre au moins 80 ans en moyenne. C'est en Suède que les hommes vivent le plus longtemps (77,6 ans), et la France, avec une espérance de vie masculine de 75,5 ans, se situe dans le milieu du classement; cinq pays n'ont pas encore franchi le cap des 75 ans : la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande et le Portugal.

La mortalité infantile n'a guère diminué en 2000 et 2001, mais les données provisoires de 2002 font état d'une légère baisse, qui reste à confirmer (tableau 11). Depuis 1995, lorsque le taux de mortalité infantile est passé en dessous de 5 ‰ (soit moins d'un décès pour 2000 nouveau-nés), les progrès sont plus lents, et il semble difficile de descendre en dessous de 4 ‰. Quatre pays européens ont pourtant franchi ce palier : la Finlande, la Suède, la Norvège et, plus récemment, l'Espagne (tableau 13).

Des progrès différents selon l'âge et le sexe

Observons les progrès réalisés à chaque âge pour chacun des deux sexes depuis le début des années 1990. Afin de minimiser les variations aléatoires, qui peuvent être importantes aux âges où les risques de décès sont très faibles, nous utilisons les tables de mortalité pluriannuelles de l'Insee, et faisons le rapport entre les quotients de mortalité à chaque âge vers 2000 et ceux observés aux mêmes âges vers 1990 (figure 7).

Ce sont les enfants de moins de dix ans qui ont le plus profité de la baisse de la mortalité au cours de la dernière décennie, et les progrès réalisés à ces âges (une baisse d'un tiers environ) ont été très semblables pour les deux sexes. Mais les risques de décès sont déjà si faibles à ces âges qu'il en est résulté de faibles gains d'espérance de vie à la naissance : un peu plus de 4 mois pour les hommes et un peu plus de 3 pour les femmes, soit seulement 13 % à 14 % des gains totaux de la période 1990-2000.

Entre 15 et 65 ans, les progrès ont été constamment plus faibles pour les femmes que pour les hommes, et cela explique le rapprochement des espérances de vie à la naissance des deux sexes; l'écart n'a cependant diminué que de 0,7 année car au-delà de 67 ans, c'est la mortalité féminine qui baisse le plus. Pour les femmes, ce sont donc les progrès réalisés à ces âges qui soutiennent principalement la hausse de l'espérance de vie depuis dix ans, tandis que pour les hommes, la baisse de la mortalité avant 65 ans y contribue beaucoup plus : sur une progression totale de 1,9 an chez les femmes entre 1990 et 2000, 59 % est due à la baisse de la mortalité après 65 ans, alors que chez les hommes, la progression de 2,5 ans est due à 51 % aux progrès réalisés entre 15 et 65 ans.

Grâce à cette évolution plus favorable aux hommes entre 15 et 65 ans, la surmortalité masculine se réduit un peu aux âges où elle était la plus forte (figure 8). Entre 20 et 25 ans par exemple, les hommes ont aujourd'hui « seulement » trois fois plus de risques de décéder que les femmes, contre presque 3,5 fois plus en 1990⁽¹⁹⁾. Un autre pic de surmortalité s'observait autour de la soixantaine : il est repoussé vers 65 ans, et

tend lui aussi à diminuer, puisque le rapport des risques n'est plus que de 2,5. Entre 30 et 45 ans, et surtout à 35-40 ans, la surmortalité masculine a également beaucoup baissé.

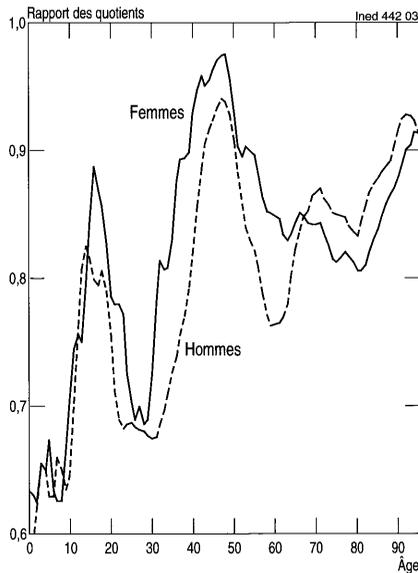


Figure 7.— Baisse de la mortalité à chaque âge de 1990 à 2000 (rapport des quotients par âge)

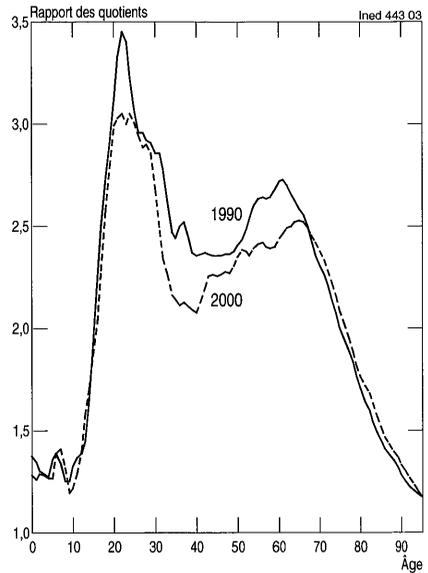


Figure 8.— Surmortalité masculine à chaque âge vers 1990 et 2000 (rapport du quotient masculin au quotient féminin)

Source : Insee, tables de mortalité de 1989-1991 et 1999-2001.

Des causes différentes à chaque âge

L'évolution des causes de décès prépondérantes à ces âges explique le rapprochement des espérances de vie masculine et féminine. Entre 15 et 60 ans, accidents de la circulation, suicides et cancers prennent tour à tour la première place, et le sida a occupé un moment ce rang chez les hommes entre 30 et 40 ans. Trois de ces facteurs ont évolué plutôt favorablement pendant au moins une partie de la décennie :

— la tendance à la baisse de la mortalité accidentelle a beaucoup contribué à la réduction de la mortalité masculine entre 20 et 25 ans⁽²⁰⁾;

⁽¹⁹⁾ Il est vrai que cette surmortalité porte sur des quotients encore assez faibles à ces âges : entre 20 et 25 ans, la probabilité de décès s'élève vers 2000 à 5,4 ‰ pour les hommes, contre 1,8 ‰ pour les femmes. Vers 1990, ces quotients atteignaient respectivement 7,7 ‰ et 2,3 ‰.

⁽²⁰⁾ Cependant, peu de progrès ont été réalisés dans la seconde moitié de la décennie, et il faudra attendre les statistiques des années 2002-2003 pour constater les effets des nouvelles lois de sécurité routière.

— dans la seconde moitié des années 1990, c'est l'arrivée des nouveaux traitements contre le sida, alors devenu la première cause de décès chez les hommes entre 30 et 40 ans, qui est principalement responsable de la réduction de leur surmortalité à ces âges ; la baisse des suicides au cours de la même période y contribue aussi ;

— à partir de 30 ans chez les femmes et au-dessus de 40 ans chez les hommes, ce sont les cancers qui provoquent le plus de décès : la baisse est ici beaucoup moins sensible, surtout chez les femmes, pour lesquelles certaines localisations cancéreuses résistent à la baisse, voire se développent. C'est en particulier le cas des cancers liés à la consommation de tabac et d'alcool.

Une étude récente de l'Inserm (Péquignot *et al.*, 2003) met bien en évidence une nette augmentation de la mortalité par cancer du poumon chez les femmes et une hausse – encore modeste – des cancers des voies aérodigestives supérieures, alors même que ces deux localisations sont au contraire orientées plutôt favorablement chez les hommes (tableau E). Cette étude s'est intéressée à l'évolution de la mortalité avant 65 ans, qualifiée d'« évitable » parce que liée à des comportements à risque⁽²¹⁾. Malgré la réduction un peu plus prononcée de la mortalité évitable des hommes, leur surmortalité reste importante, en particulier pour les tu-

TABLEAU E. – MORTALITÉ « ÉVITABLE » AVANT 65 ANS LIÉE AUX COMPORTEMENTS À RISQUE EN 1989 ET 1999

	Taux comparatifs de mortalité pour 100 000 ⁽¹⁾					
	Hommes			Femmes		
	1989 (a)	1999 (b)	(b)/(a)	1989 (a)	1999 (b)	(b)/(a)
Cause de décès						
Tumeur du poumon	33,5	32,5	0,97	3,5	5,8	1,66
Tumeur VADS ⁽²⁾	29,6	19,5	0,66	2,0	2,3	1,15
Accident de la circulation	26,6	20,4	0,77	8,6	6,5	0,76
Psychose alcoolique ou cirrhose	25,4	20,1	0,79	9,3	7,0	0,75
Suicide	24,9	21,3	0,86	9,3	7,6	0,82
Sida	6,9	2,9	0,42	1,1	0,8	0,73
Chute accidentelle	4,2	3,7	0,88	1,1	1,1	1,00
Ensemble	151,2	120,4	0,80	35,0	31,0	0,89
Âge						
Moins de 25 ans	35,5	26,9	0,76	11,2	8,9	0,79
25-44 ans	110,8	87,8	0,79	30,4	26,2	0,86
45-64 ans	400,1	320,9	0,80	80,7	74,0	0,92
Nombre de décès	35 818	29 963	0,84	8 466	7 945	0,94

(1) La population de référence est la population française en 1990, sexes réunis.
(2) Tumeur des voies aérodigestives supérieures.
Source : Péquignot *et al.*, 2003.

⁽²¹⁾ Les causes de décès sélectionnées dans cette étude correspondent aux recommandations du Haut Comité de la santé publique.

meurs liées au tabac et à l'alcool. Le calcul d'indicateurs identiques pour tous les pays de l'Union européenne conduit les auteurs de l'étude à constater que la France présentait, vers 1995, le plus fort taux masculin de mortalité évitable avant 65 ans et que la position des femmes est à peine meilleure, puisque seules les Danoises et les Luxembourgeoises se classent moins bien.

Les perspectives d'amélioration de la position de la France dans ce classement ne sont pas bonnes, et en particulier pour les femmes, car les effets du tabagisme sont susceptibles de s'accroître encore. De plus, la mortalité liée au sida semble difficile à réduire davantage, alors même que le nombre de nouveaux cas diagnostiqués chaque année ne diminue plus et que cette maladie, essentiellement masculine à ses débuts (environ 5 fois plus d'hommes que de femmes au début des années 1990), touche aujourd'hui davantage les femmes qu'auparavant : parmi les cas diagnostiqués en 2001, on comptait 2,8 hommes pour une femme. La majorité des nouveaux cas concerne des personnes contaminées lors de rapports hétérosexuels, et qui ne connaissaient pas leur séropositivité avant le diagnostic de sida (INVS, 2003).

Il est donc probable que le rapprochement des espérances de vie à la naissance des hommes et des femmes va se poursuivre, et que la longévité des femmes en France ne reste pas au premier rang de l'Union européenne.

RÉFÉRENCES

- BEAUMEL C., DOISNEAU L., VATAN M., 2003, *La situation démographique en 2001. Mouvement de la population* (Insee Résultats, Société n° 18), 44 p. + CD-ROM.
- BEAUMEL C., KERJOSSE R., TOULEMON L., 1999, « Des mariages, des couples et des enfants », *Insee Première*, n° 624.
- BRUTEL C., OMALEK L., 2003, *Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050)* (Insee Résultats, Société n° 16), 40 p. + CD-ROM.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2002, *Évolution démographique récente en Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, 120 p. + CD-ROM.
- DOISNEAU L., 2003, « Bilan démographique 2002. Légère diminution des naissances », *Insee Première*, n° 882.
- EUROSTAT, 2003, « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2002 en Europe », *Statistiques en bref* (Population et conditions sociales, thème 3-20/2003).
- FESTY P., 2001, « Pacs : l'impossible bilan », *Population et Sociétés*, n° 369.
- INSEE, 2003, « Bilan démographique 2002 », *Bulletin mensuel de statistique*, n° 1, p. 129-144.
- INVS (Institut de veille sanitaire), 2003, Surveillance du VIH/sida en France, rapport semestriel n° 1, 23 p., http://www.invs.sante.fr/publications/2003/vih_sida_n1/rapport_vih_sida_n1.pdf
- PÉQUIGNOT F., LE TOULLEC A., BOVET M., JOUGLA É., 2003, « La mortalité "évitable" liée aux comportements à risque, une priorité de santé publique en France », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 30-31, p. 139-141.
- PRIOUX F., 2002, « L'évolution démographique récente en France », *Population-F*, 57(4-5), p. 691-732.
- RUELLAND N., TONNERRE M., 2003, « Trois années d'application du pacte civil de solidarité », *Infostat Justice*, n° 64.
- THIERRY X., 2001, « Les entrées d'étrangers en France de 1994 à 1999 », *Population*, 56(3), p. 426-450.

DONNÉES STATISTIQUES

TABLEAU 1. – MOUVEMENT DE LA POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX BRUTS (P. 1 000)^(a)

Année	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra-toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1985	55284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56735	762	526	+ 236	+ 80	+ 316	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	56976	759	525	+ 234	+ 90	+ 324	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,7
1992	57240	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57467	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,4	9,3	+ 3,1	+ 4,3
1994	57659	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995	57844	730	532	+ 198	+ 40	+ 238	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1
1996	58026	734	536	+ 199	+ 35	+ 234	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,0
1997	58207	727	530	+ 196	+ 40	+ 236	12,5	9,1	+ 3,4	+ 4,0
1998	58398	738	534	+ 204	+ 45	+ 249	12,6	9,1	+ 3,5	+ 4,1
1999	58623	745	538	+ 207	+ 45	+ 252	12,7	9,2	+ 3,5	+ 4,2
2000	58894	775	535	+ 240	+ 50	+ 290	13,2	9,1	+ 4,1	+ 4,9
2001*	59188	771	531	+ 239	+ 60	+ 299	13,0	9,0	+ 4,0	+ 5,1
2002*	59482	763	540	+ 223	+ 65	+ 288	12,8	9,1	+ 3,7	+ 4,8

(a) Population et taux révisés après le recensement de 1999.
* Provisoire.
Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 2. – RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE AU 1^{ER} JANVIER (%)

Groupe d'âges	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
0-19 ans	29,2	27,8	26,1	26,0	25,9	25,8	25,7	25,6	25,4	25,3	25,1
20-59 ans	52,7	53,2	53,8	53,8	53,7	53,8	53,8	53,8	54,0	54,1	54,3
60 ans ou plus	18,1	19,0	20,1	20,2	20,4	20,4	20,5	20,6	20,6	20,6	20,6
Dont :											
65 ans ou plus	12,8	13,9	15,0	15,3	15,5	15,7	15,9	16,0	16,1	16,2	16,3
75 ans ou plus	6,3	6,8	6,1	6,4	6,6	6,8	7,0	7,2	7,4	7,6	7,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après le recensement de 1999.

TABLEAU 3. - IMMIGRATION RÉGULIÈRE DE LONG TERME SELON LE STATUT D'ENREGISTREMENT

	Année d'admission au séjour									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001		
Étrangers bénéficiant de la libre circulation (EEE)*	47 697	44 423	43 258	41 306	43 033	42 791	43 282	42 552		
Entrants mineurs (3)	3 812	3 305	3 176	2 821	2 941	2 727	2 957	3 146		
Entrants majeurs (1)	43 885	41 118	40 082	38 485	40 092	40 064	40 325	39 406		
Étrangers ressortissants d'un pays tiers	71 866	61 757	62 728	86 125	112 846	102 329	117 146	140 142		
Entrants mineurs (2)	11 594	7 634	7 052	7 505	13 208	12 631	11 883	12 855		
Entrants majeurs (1)	60 272	54 123	55 676	78 620	99 638	89 698	105 263	127 287		
Total des admissions au séjour de l'année, toutes nationalités	119 563	106 180	105 986	127 431	155 879	145 120	160 428	182 694		
Total mineurs (2 et 3)	15 406	10 939	10 228	10 326	16 149	15 358	14 840	16 001		
Total majeurs (1)	104 157	95 241	95 758	117 105	139 730	129 762	145 588	166 693		
<i>dont étrangers arrivés effectivement au cours de l'année (majeurs et mineurs)</i>	83 211	77 196	75 334	80 141	90 401	101 468	113 027	128 099		
Ressortissants EEE (1 et 3)	38 329	35 755	34 539	33 760	35 870	35 240	35 071	33 890		
Ressortissants pays tiers (1 et 2)	44 882	41 441	40 795	46 381	54 531	66 228	77 956	94 209		

* États membres de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège.
Sources : tableau élaboré par X. Thierry (Ined) à partir des sources suivantes : (1) Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs : ministère de l'Intérieur, AGDREF ;
(2) Admissions au regroupement familial d'enfants prononcées à l'égard de mineurs ressortissants de pays tiers : Omi ; enfants de réfugiés, ministère de l'Intérieur, AGDREF ;
(3) Entrées non contrôlées de mineurs ressortissants de pays de l'EEE : nombre d'enfants déclarés lors de la remise d'un premier titre à une femme non conjointe de Français, ministère de l'Intérieur, AGDREF.

TABLEAU 4. – ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ DEPUIS 1970

	Somme des taux par âge		Total (indicateur conjoncturel)	Âge moyen à la maternité (années)		Fécondité hors mariage	
	15-27 ans	28 ans et +		Ensemble	Dont premières naissances	Somme des taux par âge (p. 100 femmes)	Part dans la fécondité totale (%)
	(p. 100 femmes)						
1970	143	104	247	27,2	23,9	16	6,4
1975	118	74	193	26,7	24,1	16	8,5
1980	116	78	194	26,8	24,5	22	11,4
1985	99	82	181	27,5	25,2	36	19,6
1986	97	86	183	27,6	25,4	40	21,9
1987	92	88	180	27,9	25,5	43	24,1
1988	89	91	180	28,0	25,7	48	26,4
1989	86	93	179	28,2	25,9	51	28,3
1990	84	94	178	28,3	26,0	53	30,1
1991	82	95	177	28,4	26,1	56	31,9
1992	77	96	173	28,5	26,2	58	33,3
1993	72	94	166	28,7	26,4	58	35,1
1994	70	96	166	28,8	26,7	60	36,3
1995	69	102	171	29,0	26,8	65	37,9
1996	68	105	173	29,1	26,9	68	39,3
1997	66	107	173	29,2	27,0	70	40,5
1998	65	111	176	29,3	27,2	73	41,3
1999	66	113	179	29,3	27,3	76	42,3
2000	69	119	188	29,4	27,4	81	43,2
2001	69	119	189	29,4			
2002*	68	120	188	29,5			

* Provisoire.
Sources : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après le recensement de 1999, et Observatoire démographique européen. Pour l'âge moyen à la première naissance : 1970-1997 : L. Toulemon, d'après EHF 1999; 1998-2000 : estimation d'après les statistiques de l'état civil.

TABLEAU 5. – FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS : DESCENDANCES ATTEINTES ET DESCENDANCES FINALES ESTIMÉES (NOMBRES MOYENS D'ENFANTS POUR 100 FEMMES) ET ÂGES MOYENS À LA MATERNITÉ (EN ANNÉES ET DIXIÈMES D'ANNÉES)

Génération	Descendance atteinte pour 100 femmes (âge révolu)				Projection avec gel des taux*		Projection tendancielle**	
	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	Descendance finale	Âge moyen à la maternité	Descendance finale	Âge moyen à la maternité
1930	90	177	231	256	263	27,5	263	27,5
1935	89	181	233	254	258	27,1	258	27,1
1940	96	181	225	238	241	26,4	241	26,4
1945	99	174	206	219	222	26,0	222	26,0
1950	89	154	192	207	211	26,5	211	26,5
1951	86	153	191	207	211	26,6	211	26,6
1952	83	152	191	208	212	26,7	212	26,7
1953	80	151	190	208	212	26,8	212	26,8
1954	78	149	190	208	212	26,9	212	26,9
1955	77	148	190	208	213	27,0	213	27,0
1956	76	147	191	209	214	27,1	214	27,1
1957	74	145	190	208	213	27,3	213	27,3
1958	72	144	189	208	213	27,4	213	27,4
1959	69	141	186	206	212	27,6	212	27,6
1960	66	139	184	206	212	27,7	212	27,7
1961	63	135	181	203	209	27,9	209	27,9
1962	60	131	179	202	208	28,0	208	28,1
1963	56	127	176		206	28,2	207	28,3
1964	53	122	173		203	28,4	204	28,5
1965	49	117	170		202	28,6	203	28,7
1966	46	114	168		200	28,8	202	28,9
1967	44	111	167		199	28,9	201	29,0
1968	42	109			197	29,0	200	29,1
1969	39	105			195	29,1	198	29,3
1970	37	103			193	29,2	197	29,4
1971	35	100						
1972	33	98						
1973	32							
1974	31							
1975	30							
1976	31							
1977	31							

* Pour les générations 1930 à 1954, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés; pour les générations suivantes, les taux non observés sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 2002.

** Pour les générations 1930 à 1954, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés; pour les générations suivantes, les taux non observés ont été estimés de la manière suivante : de 30 à 44 ans, prolongation pendant 3 ans de la tendance des 5 dernières années, puis gel des taux; de 45 à 49 ans, gel des taux de 2002.

Source : calculs et estimations à partir de données Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABEAU 6. — ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ EN EUROPE OCCIDENTALE
(NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME)

	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Allemagne	1,56	1,37	1,45	1,33	1,30	1,28	1,24	1,25	1,32	1,37	1,36	1,36	1,38	1,42
Autriche	1,65	1,47	1,45	1,50	1,49	1,48	1,44	1,40	1,42	1,37	1,34	1,32	1,34	1,31
Belgique	1,68	1,51	1,62	1,66	1,65	1,61	1,56	1,55	1,59	1,60	1,59	1,61	1,66	
Danemark	1,55	1,45	1,67	1,68	1,76	1,75	1,81	1,80	1,75	1,75	1,72	1,73	1,77	1,74
Espagne	2,20	1,63	1,34	1,30	1,29	1,25	1,20	1,18	1,17	1,18	1,16	1,20	1,24	1,26
Finlande	1,63	1,64	1,78	1,80	1,85	1,81	1,85	1,81	1,76	1,75	1,70	1,74	1,73	1,73
France	1,95	1,81	1,78	1,77	1,73	1,66	1,66	1,71	1,73	1,73	1,76	1,79	1,88	1,89
Grèce	2,22	1,67	1,39	1,38	1,38	1,34	1,35	1,32	1,30	1,31	1,29	1,28	1,29	
Irlande	3,24	2,48	2,11	2,08	1,99	1,90	1,85	1,84	1,88	1,93	1,94	1,90	1,88	1,97
Italie	1,64	1,42	1,33	1,31	1,31	1,27	1,22	1,20	1,19	1,20	1,21	1,22	1,24	
Luxembourg	1,49	1,38	1,60	1,60	1,67	1,69	1,72	1,69	1,76	1,71	1,68	1,73	1,76	1,66
Pays-Bas	1,60	1,51	1,62	1,61	1,59	1,57	1,57	1,53	1,53	1,56	1,63	1,65	1,72	1,71
Portugal	2,25	1,72	1,57	1,57	1,53	1,50	1,43	1,40	1,43	1,46	1,47	1,50	1,55	1,46
Royaume-Uni	1,89	1,80	1,89	1,82	1,79	1,76	1,74	1,71	1,73	1,72	1,71	1,68	1,65	1,63
Suède	1,68	1,74	2,13	2,11	2,09	1,99	1,88	1,73	1,60	1,52	1,50	1,50	1,54	1,57
Norvège	1,72	1,68	1,93	1,92	1,89	1,86	1,87	1,87	1,89	1,86	1,81	1,84	1,85	1,78
Suisse	1,55	1,52	1,59	1,58	1,58	1,51	1,49	1,48	1,50	1,48	1,47	1,48	1,50	1,41

NB : les nombres en italique sont des estimations provisoires.

Sources : Observatoire démographique européen et Conseil de l'Europe, 2002.

TABLEAU 7. – FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS EN EUROPE OCCIDENTALE

	Descendance finale estimée (p. 1 femme)				Âge moyen à la maternité (années)				Dernière année disponible (1)
	1950	1955	1960	1963	1950	1955	1960	1963	
Allemagne	1,72	1,67	1,65	1,58	25,8	26,5	27,1	27,6	2000
Autriche	1,87	1,76	1,69	1,65	25,4	25,8	26,5	26,9	2001
Belgique	1,83	1,83	1,84	1,80(2)	26,2	26,7	27,3	27,6(2)	1995
Danemark	1,91	1,84	1,90	1,92	26,2	27,3	28,5	28,9	2001
Espagne	2,16	1,91	1,76	1,66	27,4	27,1	27,9	28,7	2000
Finlande	1,85	1,90	1,96	1,93	27,4	28,0	28,7	29,1	2001
France	2,11	2,13	2,12	2,06	26,5	27,0	27,7	28,3	2001
Grèce	2,04	2,00	1,93	1,80	26,2	25,9	26,0	26,4	1999
Irlande	3,04	2,67	2,41	2,27	28,6	28,5	29,0	29,6	2001
Italie	1,89	1,80	1,66	1,56	27,0	27,1	27,9	28,6	2000
Luxembourg	1,73	1,69	1,75	1,80	26,8	27,7	28,6	29,0	2001
Pays-Bas	1,89	1,87	1,85	1,81	27,1	28,2	29,3	29,7	2001
Portugal	2,08	2,04	1,89	1,84	26,8	26,2	26,5	27,1	2001
Royaume-Uni	2,06	2,01	1,97	1,90	26,5	27,2	27,8	28,1	2000
Suède	2,00	2,03	2,04	2,01	27,2	28,0	28,6	28,7	2001
Norvège	2,09	2,05	2,09	2,08	26,2	27,1	28,1	28,4	2001
Suisse	1,79	1,75	1,77	1,71	27,2	28,1	28,7	29,1	2001

(1) Année sur laquelle sont basées les extrapolations. Les taux non observés sont supposés égaux aux taux observés aux mêmes âges au cours de la dernière année d'observation.
(2) Génération 1962.
Source : Conseil de l'Europe, 2002.

TABLEAU 8. – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AVORTEMENTS
ET DES INDICES ANNUELS DEPUIS 1985

Année	Nombre absolu d'avortements		Avortements pour 100 naissances vivantes	Nombre moyen d'avortements par femme (2)	Dont	
	Déclarés (1)	Estimés			1 ^{er} avortement (3)	2 ^e avortement ou plus (4)
Données corrigées du sous-enregistrement						
1985	173 335	249 000	32,4	0,60	0,48	0,12
1986	166 797	239 000	30,7	0,57	0,45	0,12
1987	162 352	230 000	30,0	0,56	0,43	0,13
1988	166 510	230 000	29,8	0,54	0,43	0,12
1989	163 090	230 000	30,0	0,54	0,42	0,12
1990	170 428	230 000	30,2	0,53	0,40	0,13
1991	172 152	230 000	30,3	0,53	0,40	0,13
1992	167 777	227 000	30,5	0,53	0,40	0,13
1993	167 921	225 000	31,6	0,53	0,40	0,13
1994	163 180	220 000	30,9	0,52	0,39	0,13
1995	156 181	220 000	30,1	0,52	0,39	0,13
1996	162 792	220 000	30,0	0,53	0,40	0,13
1997	163 985	220 000	30,3	0,53		

(1) Avortements pour lesquels un bulletin statistique a été rempli au moment de la déclaration.
(2) Somme des taux d'avortement par âge.
(3) Y compris les avortements de femmes qui n'ont pas déclaré si elles avaient eu une grossesse antérieure.
(4) Y compris les avortements de femmes qui ont déclaré avoir eu au moins une grossesse antérieure sans en préciser le nombre et la nature de l'issue ou des issues.
Source : Ined, statistiques de l'avortement.

TABLEAU 9. – CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ ET DES DIVORCES DEPUIS 1985

Année	Nombre de mariages	Part des mariages légitimant des enfants (%)	Indicateur conjoncturel de nuptialité (1 ^{er} mariage par personne)				Nombre de divorces (3)	Indicateur conjoncturel de divortialité p. 100 mariages
			Synthèse des taux par âge (1)		Synthèse des quotients par âge (2)			
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1985	269 419	11,4	0,53	0,54	0,69	0,73	107 505	30,5
1986	265 678	12,7	0,52	0,53	0,68	0,71	108 380	31,1
1987	265 177	14,4	0,51	0,52	0,67	0,70	106 526	31,0
1988	271 124	15,3	0,52	0,53	0,67	0,71	108 026	31,3
1989	279 900	16,7	0,54	0,55	0,67	0,71	107 357	31,5
1990	287 099	17,3	0,55	0,56	0,68	0,71	107 599	32,1
1991	280 175	18,5	0,54	0,55	0,66	0,70	106 418	33,2
1992	271 427	19,5	0,52	0,53	0,65	0,68	107 994	33,5
1993	255 190	20,7	0,49	0,50	0,62	0,65	110 757	34,8
1994	253 746	21,9	0,48	0,49	0,61	0,64	115 785	36,7
1995	254 651	22,7	0,48	0,50	0,60	0,63	119 189	38,2
1996	280 072	28,1	0,53	0,55	0,64	0,67	117 382	38,0
1997	283 984	28,8	0,54	0,56	0,64	0,67	116 158	38,0
1998	271 361	27,7	0,52	0,54	0,62	0,65	116 349	38,4
1999	286 191	27,5	0,56	0,58	0,64	0,67	116 813	38,9
2000	297 922	29,1	0,58	0,60	0,65	0,68	114 005	38,2
2001	288 255	28,0	0,57	0,60	0,64	0,67	112 631	37,9
2002*	279 900	28,2	0,56	0,58	0,63	0,65		

* Provisoire.

(1) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.

(2) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 50 ans.

(3) Divorces directs et conversions de séparations de corps. Série modifiée, qui ne tient compte que des divorces prononcés en France métropolitaine.

Sources : Insee, Division des enquêtes et études démographiques, Observatoire démographique européen et ministère de la Justice.

TABLEAU 10. – CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ DES GÉNÉRATIONS

Génération masculines	Hommes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 24 ans	À 30 ans
1943	0,88	24,5	0,55	0,81
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,85	25,0	0,52	0,75
1958	0,79	26,4	0,39	0,64
1963	0,72	28,2	0,23	0,52
1965	0,70	28,9	0,19	0,47
1967	0,68	29,5	0,16	0,44
1969			0,12	0,41
1971			0,09	0,39
1973			0,08	
1975			0,06	
1977			0,06	
Génération féminines	Femmes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 22 ans	À 28 ans
1945	0,92	22,3	0,59	0,86
1950	0,90	22,6	0,57	0,83
1955	0,87	22,9	0,53	0,77
1960	0,82	24,2	0,42	0,67
1965	0,75	26,2	0,24	0,54
1967	0,73	26,9	0,19	0,50
1969	0,71	27,6	0,15	0,46
1971			0,12	0,43
1973			0,09	0,40
1975			0,07	
1977			0,07	
1979			0,06	

* Les quotients de nuptialité non observés sont supposés se stabiliser au niveau moyen des années 1998 à 2002.
Source : calculs et estimations à partir de données Insee.

TABLEAU 11. — CARACTÉRISTIQUES DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE DEPUIS 1985

Année	Espérance de vie (en années)				Taux de mortalité (p. 1000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile (1)	Néo- natale (2)	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,8	80,9	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	828	924
1994	73,7	81,8	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995	73,9	81,9	19,7	24,9	4,9	2,9	836	928
1996	74,1	82,0	19,7	25,0	4,8	3,0	841	929
1997	74,5	82,3	19,9	25,2	4,7	3,0	847	931
1998	74,8	82,4	20,0	25,3	4,6	2,9	850	931
1999	75,0	82,5	20,2	25,3	4,3	2,7	852	932
2000	75,3	82,8	20,4	25,6	4,6	3,0	854	933
2001	75,5	82,9	20,6	25,7	4,5	2,9	855	933
2002*	75,6	82,9			4,2			

* Provisoire.
(1) Décès avant un an pour 1000 enfants nés vivants.
(2) Décès avant 28 jours pour 1000 enfants nés vivants.
Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 12.—ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN EUROPE OCCIDENTALE EN 2001

	Espérance de vie à la naissance (années)		
	Hommes	Femmes	Écart (F-H)
Allemagne (2000)	75,0	81,0	6,0
Autriche	75,9	81,7	5,8
Belgique (2000)	74,6	80,8	6,2
Danemark	74,7	79,3	4,6
Espagne (2000)	75,7	82,5	6,8
Finlande	74,6	81,5	6,9
France	75,5	82,9	7,4
Grèce	75,4*	80,7*	5,3
Irlande	74,6	79,6	5,0
Italie	76,7*	82,9*	6,2
Luxembourg	75,3	80,8	5,5
Pays-Bas	75,8	80,7	4,9
Portugal	73,6	80,3	6,7
Royaume-Uni	75,7	80,4	4,7
Suède	77,6	82,1	4,5
Norvège	76,2	81,5	5,3
Suisse	77,4	83,0	5,6

* Estimation provisoire.
Source : Conseil de l'Europe, 2002.

TABLEAU 13.—MORTALITÉ INFANTILE EN EUROPE OCCIDENTALE
(TAUX P. 1000 NÉS VIVANTS)

	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Allemagne	12,1	9,1	7,0	5,3	5,0	4,9	4,6	4,5	4,4	4,5
Autriche	14,3	11,2	7,8	5,4	5,1	4,7	4,9	4,3	4,8	4,8
Belgique	12,1	9,8	6,6	5,8	5,0	5,4	5,2	4,9	4,8	5,0
Danemark	8,4	7,9	7,5	5,1	5,6	5,3	4,7	4,2	5,3	4,9
Espagne	12,3	8,9	7,6	5,5	5,5	5,0	4,8	4,5	3,9	3,5
Finlande	7,6	6,3	5,6	3,9	4,0	3,9	4,2	3,6	3,7	3,2
France	10,0	8,3	7,3	4,9	4,8	4,7	4,6	4,3	4,6	4,5
Grèce	17,9	14,1	9,7	8,1	7,2	6,4	6,7	6,1	n.d.	5,9
Irlande	11,1	8,8	8,2	6,4	6,1	6,2	5,9	5,9	6,0	6,0
Italie	14,6	10,5	8,2	6,1	6,0	5,6	5,5	5,2	4,6	
Luxembourg	11,5	9,0	7,4	5,5	5,0	4,2	5,0	4,7	5,1	5,9
Pays-Bas	8,6	8,0	7,1	5,5	5,7	5,0	5,2	5,2	5,1	5,4
Portugal	24,3	17,8	11,0	7,5	6,8	6,4	6,0	5,6	5,6	5,0
Royaume-Uni	12,1	9,3	7,9	6,2	6,0	5,9	5,7	5,7	5,6	5,5
Suède	6,9	6,8	6,0	4,1	4,0	3,6	3,5	3,4	3,4	3,7
Norvège	8,1	8,5	6,9	4,0	4,0	4,1	4,0	3,9	3,8	3,9
Suisse	9,1	6,9	6,8	5,0	4,7	4,8	4,8	4,6	4,9	4,9

Les nombres en italique sont des estimations provisoires.
Source : Conseil de l'Europe, 2002.

TABLEAU 14. – TAUX COMPARATIF DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès ⁽¹⁾	Hommes									
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998 ⁽²⁾	1999
23 groupes de causes										
Cancer du poumon	68	69	69	69	68	68	68	67	69	68
Cancer de l'estomac	14	13	12	12	12	11	11	11	11	10
Cancer de l'intestin	28	28	28	28	27	27	26	26	27	27
Cancer de la prostate	30	30	29	29	28	27	27	27	28	28
Autres tumeurs	165	163	163	161	157	154	153	149	152	149
Maladies ischémiques du cœur	91	91	87	86	81	81	80	76	78	76
Autres maladies du cœur	84	84	82	83	80	82	82	81	83	82
Maladies cérébro-vasculaires	65	65	61	59	55	55	53	52	51	50
Autres mal. app. circulatoire	27	26	25	25	24	24	24	24	24	23
Alcoolisme et cirrhose du foie	34	32	30	30	29	29	29	27	29	28
Diabète	9	8	8	9	8	8	9	8	12	13
Tuberculose toutes formes	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1
Sida	8	11	12	13	14	13	9	4	3	3
Grippe	3	0	1	1	0	1	1	1	2	2
Autres maladies infectieuses et parasitaires	10	10	10	10	10	10	10	9	9	9
Autres mal. app. respiratoire	64	62	63	64	60	62	64	64	65	66
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	29	28	28	27	28	28	28	29	33	34
Autres maladies app. digestif	26	25	25	25	24	24	23	23	24	23
Autres maladies	37	36	34	35	35	34	34	33	34	35
Accidents circulation routière	26	24	22	22	20	20	19	19	20	20
Suicides	29	29	29	30	30	29	27	27	26	25
Autres morts violentes	48	46	46	44	42	41	40	40	41	41
Causes de décès non déclarées ou mal définies	50	48	48	45	46	43	45	44	48	47
6 grands groupes de causes										
Tumeurs	305	303	301	299	291	288	286	280	286	282
Maladies cardiovasculaires	267	265	255	254	240	241	239	233	235	231
Maladies infectieuses et parasitaires, mal. app. resp.	86	85	87	90	85	88	86	79	80	80
Autres maladies	135	129	125	125	124	123	122	121	131	134
Morts violentes	102	99	97	96	92	90	86	86	87	86
Causes de décès non déclarées ou mal définies	50	48	48	45	46	43	45	44	48	47
Toutes causes	945	930	913	909	878	872	865	843	868	861

(1) Taux comparatif suivant la population standard européenne (selon la définition proposée par l'OMS jusqu'en 1991). Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans *Population*, 55(3), 2000, p. 474.

(2) Les chiffres de 1998 et 1999 sont en italique en raison d'une rupture de série due au changement du mode de calcul des taux par rapport aux années précédentes.

Source : F. Meslé d'après données Inserm.

TABLEAU 14. – TAUX COMPARATIF DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès ⁽¹⁾	Femmes									
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998 ⁽²⁾	1999
23 groupes de causes										
Cancer du poumon	7	8	8	8	8	9	9	9	<i>10</i>	<i>11</i>
Cancer de l'estomac	6	5	5	5	5	4	4	4	<i>4</i>	<i>4</i>
Cancer de l'intestin	16	16	16	16	16	15	15	15	<i>16</i>	<i>15</i>
Cancer du sein	28	28	28	28	28	28	28	28	<i>27</i>	<i>28</i>
Cancer de l'utérus	8	8	8	8	8	7	7	7	<i>7</i>	<i>7</i>
Autres tumeurs	68	68	68	68	66	66	66	65	<i>65</i>	<i>65</i>
Maladies ischémiques du coeur	39	39	37	37	34	33	33	31	<i>32</i>	<i>30</i>
Autres maladies du coeur	59	59	58	58	56	57	56	54	<i>56</i>	<i>54</i>
Maladies cérébro-vasculaires	48	47	44	42	39	38	38	36	<i>36</i>	<i>35</i>
Autres mal. app. circulatoire	13	12	12	12	11	11	11	10	<i>11</i>	<i>10</i>
Alcoolisme et cirrhose du foie	12	11	10	10	10	10	10	10	<i>9</i>	<i>9</i>
Diabète	7	7	7	7	7	6	6	6	<i>9</i>	<i>9</i>
Tuberculose toutes formes	1	1	1	1	1	1	1	1	<i>1</i>	<i>1</i>
Sida	1	2	2	3	3	3	2	1	<i>1</i>	<i>1</i>
Grippe	2	0	1	1	0	1	1	1	<i>2</i>	<i>1</i>
Autres maladies infectieuses et parasitaires	6	6	6	6	6	6	6	6	<i>6</i>	<i>5</i>
Autres mal. app. respiratoire	28	27	28	29	27	28	29	29	<i>30</i>	<i>29</i>
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	23	22	21	22	22	23	23	24	<i>27</i>	<i>29</i>
Autres maladies app. digestif	17	17	17	16	15	15	15	15	<i>15</i>	<i>15</i>
Autres maladies	27	27	26	27	26	27	26	23	<i>26</i>	<i>26</i>
Accidents circulation routière	9	8	8	8	7	7	7	6	<i>7</i>	<i>7</i>
Suicides	10	10	10	11	10	10	9	9	<i>8</i>	<i>9</i>
Autres morts violentes	25	25	24	23	22	22	21	20	<i>22</i>	<i>22</i>
Causes de décès non déclarées ou mal définies	32	30	30	29	28	28	29	27	<i>30</i>	<i>29</i>
6 grands groupes de causes										
Tumeurs	134	133	132	133	130	130	130	127	<i>130</i>	<i>131</i>
Maladies cardiovasculaires	159	157	151	149	140	139	138	131	<i>135</i>	<i>130</i>
Maladies infectieuses et parasitaires, mal. app. resp.	38	36	38	40	37	38	39	37	<i>38</i>	<i>37</i>
Autres maladies	86	84	80	82	81	81	80	77	<i>87</i>	<i>88</i>
Morts violentes	44	43	41	41	39	39	37	36	<i>37</i>	<i>37</i>
Causes de décès non déclarées ou mal définies	32	30	30	29	28	28	29	27	<i>30</i>	<i>29</i>
Toutes causes	493	484	472	475	454	455	452	435	<i>457</i>	<i>452</i>

⁽¹⁾ Taux comparatif suivant la population standard européenne (selon la définition proposée par l'OMS jusqu'en 1991). Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans *Population*, 55(3), 2000, p. 474.

⁽²⁾ Les chiffres de 1998 et 1999 sont en italique en raison d'une rupture de série due au changement du mode de calcul des taux par rapport aux années précédentes.

Source : F. Meslé d'après données Inserm.